

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

AIDER MON FILS

Par Profil supprimé Postée le 16/08/2018 17:42

Bonjour mon fils de 28 ans est alcoolique. Cela fait à peu près 3 ans que je m'en suis rendu compte et que j'essais de le lui faire accepter. Mais je pense qu'il est dans le déni. Il a deux enfants (6 et 2ans) qui sont ,je pense ,en danger car maltraités psychologiquement. Que dois je faire ?

Mise en ligne le 20/08/2018

Bonjour,

Voir votre fils et vos petits-enfants dans cette situation ne doit pas être facile à vivre.

Vous dites que vous essayez de faire accepter à votre fils le fait qu'il boive trop. Nous imaginons donc que vous lui renvoyez régulièrement les faits et les attitudes qu'il a qui vous inquiètent ou vous blessent. Dire, ne pas fermer les yeux, ça peut sembler peu de choses mais c'est au contraire essentiel : cela l'empêche de s'enfermer complètement dans l'illusion que tout va bien.

Malheureusement, à ce stade, vous ne pouvez pas faire beaucoup plus pour lui. Tant qu'il n'aura pas pris conscience, il ne pourra pas avoir envie d'arrêter ou de se faire aider. Ni vous ni les professionnels n'ont de recette miracle pour décider à la place des autres qu'il faut cesser une consommation d'alcool.

Concernant vos petits-enfants, vous avez par contre un rôle à jouer. Si vous sentez qu'ils souffrent de cette situation, proposez-leur de venir plus souvent chez vous, proposez-leur des activités qui les sortent de chez eux et de cette ambiance délétère. Vous pouvez aussi mettre des mots sur ce qui se passe pour leur papa s'ils posent des questions. Vous pouvez vous aider de livres pour enfants, certains sont très bien faits pour évoquer ces sujets délicats.

Par ailleurs, nous nous interrogeons : où est leur mère ? Si elle est présente, vous pouvez compter sur elle aussi pour les protéger de leur père si besoin.

Enfin, si vous êtes vraiment inquiète de maltraitances, vous pouvez contacter le 119 (Enfance en danger) pour prendre conseil et signaler éventuellement aux services sociaux les maltraitances subies.

Tout cela n'est pas facile à traverser pour vous. Sachez que si vous souhaitez en parler, poser des questions et avoir des conseils, vous pouvez vous rendre dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Des psychologues reçoivent les proches des personnes dépendantes de manière confidentielle et gratuite. Vous trouverez en lien ci-dessous des adresses dans votre département.

Nous vous souhaitons bon courage,

Cordialement,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION INFORMATION PRÉVENTION ADDICTIONS ARIÈGE

18 bis allées de Villotes
09000 FOIX

Tél : 05 61 05 01 93

Secrétariat : Lundi au vendredi 9h/12h30 et 13h30/17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Uniquement sur rendez-vous, lundi au vendredi 9h/12h30 et 13h30/17h.

COVID -19 : Accueil dans le respect des gestes barrières

Accueil du public : Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires du secrétariat. Possibilité de consultations sur rendez-vous à : Saint Girons, Pamiers, Lavelanet, Mirepoix et Le Mas d'Azil et Tarascon.

[Voir la fiche détaillée](#)

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - OCCITANIE 09

**6, Cours Irénée Cros
09000 FOIX**

Tél : 05 34 09 84 50

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Lundi au vendredi de 9h à 17h, le mercredi matin de 9h à 13h, en semaine paire

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 13h

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE OCCITANIE 09 : CONSULTATION AVANCÉE PAMIERES

**Place des héros de la Résistance
09100 PAMIERES**

Tél : 05 34 09 84 50

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Le vendredi de 9h à 17h

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 13h

Voir la fiche détaillée

AIPD (ASSOCIATION INFORMATION PRÉVENTION ADDICTIONS ARIÈGE) -ANTENNE DE SAINT GIRONS

**101 boulevard Frederick Arnaud
09200 SAINT GIRONS**

Tél : 05 61 05 01 93

Accueil du public : du lundi au jeudi : 9h30/17h, uniquement sur rendez-vous

Consultat° jeunes consommateurs : du lundi au jeudi : 9h30/17h, uniquement sur rendez-vous

COVID -19 : Accueil en présentiel avec gestes barrières

Voir la fiche détaillée

SERVICE D'ADDICTOLOGIE : CONSULTATION, SEVRAGE ET EQUIPE DE LIAISON

**chemin Barrau
BP01
09017 SAINT JEAN DE VERGES**

Tél : 05 61 03 33 82

Site web : www.chi-val-ariege.fr

Secrétariat : Lundi au vendredi 13h/17h

Accueil du public : Le mardi par le médecin addictologue

Voir la fiche détaillée